Activité pédagogique

Le prix du lait : le fléau des producteurs

Urs Lüdi & Thomas Logoz
3OCGO2, mai 2014

Le prix du lait : le fléau des producteurs

Activité pédagogique

1. Informations générales

a) Durée totale de l'activité

L'activité est prévue pour durer 90 minutes.

b) Travail

Le travail est réalisé par groupes de 3 élèves.

c) Type d'activité

L'activité se présente sous forme d'un débat avec mise en situation.

d) Objectif d'apprentissage

L'élève est capable d'expliquer les filières du lait et de nommer les acteurs concernés.
Il est capable de citer des arguments en faveur et contre la hausse du prix du lait.

e) Matériel à fournir par l'enseignant

Aucun.

2. Supports pour l'enseignant

a) Marche à suivre

L'enseignant commence l'activité en présentant rapidement la problématique (PPT) : le prix du lait est aujourd'hui fixé par les grands distributeurs qui exercent une pression énorme sur les producteurs, ce qui fait que le prix du lait ne permet que rarement aux paysans de gagner suffisamment d'argent pour avoir une vie décente. Les élèves doivent trouver des compromis afin que la situation des producteurs s'améliore et que chacun y trouve son compte.

L'enseignant poursuit en attribuant, au hasard, une carte de rôle (producteur, distributeur et consommateur) à chaque élève. Ces cartes de rôles se trouvent en page 5. Il veille à ce que la répartition des rôles soit la plus égale possible. Les élèves se réunissent ensuite entre rôles (tous les producteurs ensemble, etc.). Ils prennent connaissance des articles qui leur ont été mis à disposition (les articles se trouvent à la fin du dossier). Ensemble, grâce aux articles, ils réfléchissent à des arguments (2 arguments) en leur faveur (qui leur serviront à alimenter le débat par la suite). L'enseignant distribue également à chaque élève un tableau des arguments (celui-ci se trouve en page 8 – le corrigé se trouve en page 9), sur lequel les élèves doivent inscrire tous les arguments qu'ils trouvent dans les articles.

Toute cette première partie doit se dérouler en 45 minutes.

À la suite de cela, l'enseignant forme des groupes de 3 élèves de sorte à avoir, au sein de chaque groupe :

- Un producteur
- Un distributeur
- Un consommateur

Le débat peut à présent commencer. Chaque partie au sein de chaque groupe défend ses intérêts en présentant ses arguments (trouvés dans la première partie de l'activité). Chaque groupe doit aussi tenter de parvenir à une solution optimale qui satisfasse tous les acteurs. Il va donc de soi que chaque intervenant devra faire des compromis. Les élèves prennent note de ces compromis et de la solution optimale à laquelle ils sont parvenus. Ils disposent de 15 minutes pour le débat.

Vient ensuite la phase de synthèse. L'enseignant distribue à chacun une feuille de synthèse (disponible en page 6 – le corrigé se trouve en page 7). L'enseignant complète cette feuille en plénum avec les élèves.

Pour ce qui est de la partie « synthèse des compromis » ainsi que de la partie « solution optimale », l'enseignant note au tableau ce qui ressort de chacun des groupes :

- Les compromis des producteurs
- Les compromis des distributeurs
- Les compromis des consommateurs
- La solution optimale de chaque groupe

Les meilleurs compromis pour chaque intervenant ainsi que la meilleure solution d'un groupe seront ensuite écrits par tous les élèves sur leur feuille de synthèse. Ce choix se fait par vote au moyen du corrigé de la feuille de synthèse (voir page 7).

Cette dernière partie se fait durant le reste de la période, soit pendant environ 30 minutes.

Au cas où il resterait du temps à disposition, l'enseignant peut combler le reste de la période en présentant le PPT qui est joint au dossier. Les détails concernant cette présentation se trouvent aux pages 10 et 11. Cette présentation sert à clarifier la problématique liée au prix du lait.

L'enseignant termine l'activité en rappelant la phrase de conclusion : à ce jour, aucune solution parfaite n'existe. Tous les acteurs devraient faire des compromis, mais ne sont pas toujours prêts à les faire…

NB : Si l'enseignant le désire, il peut tout à fait faire débattre les élèves par « groupes de rôles », c'est-à-dire laisser tous les producteurs ensemble, tous les distributeurs ensemble et tous les consommateurs ensemble. Chaque groupe nomme un porte-parole pour débattre.

3. Supports pour l'élève

a) Marche à suivre

Vous appartenez à un groupe (producteur, distributeur ou consommateur). En fonction de cette attribution, vous avez reçu un ou deux articles de presse en relation avec votre rôle, ainsi qu'une carte de rôle décrivant votre activité.

Durant la première partie de l'activité, qui se déroule sur une période (soit 45 minutes), vous devez, avec les membres de votre groupe, rechercher les arguments qui sont en votre faveur au sein des articles reçus. Ces arguments sont à inscrire dans le tableau des arguments (dans un premier temps, ne complétez que la ligne qui vous concerne !). Profitez-en également pour commencer à réfléchir à un compromis que vous pourriez faire pour essayer de débloquer la situation.

Lors de la deuxième partie de l'activité, vous devez débattre avec les autres acteurs. Défendez votre point de vue et votre position dans le jeu ! N'oubliez pas que vous jouez un rôle ! Utilisez donc les arguments trouvés dans les articles. Réfléchissez également à un compromis que vous pourriez faire : faites un pas vers le camp adverse tout en gardant vos avantages !

Le débat terminé, vous remplissez la feuille de synthèse distribuée par l'enseignant. Répondez aux questions en fonction de ce que vous avez appris et retenu lors de l'activité. Montrez que vous avez compris et joué le rôle qui vous a été attribué !

b) Cartes de rôles

Producteur

Vous êtes un producteur de lait indépendant vivant en campagne vaudoise. Vous disposez de 15 vaches laitières produisant en moyenne 20 litres de lait par jour chacune. Votre production de lait atteint donc en moyenne 300 litres par jour. Ce lait vous est acheté 65 centimes par litre par un distributeur. En moyenne, vous recevez donc, par jour, environ 195 francs, ce qui équivaut à 5'850 francs par mois. D'un autre côté, tous les mois, vos charges (famille avec 2 enfants, entretien de l'exploitation …) atteignent en moyenne 5'600 francs. Si vous faites le calcul, vous parvenez (si tout va bien !) à dégager à peine 250 francs de marge !

Distributeur

Vous êtes directeur commercial chez Migros à Lausanne. Vous achetez le lait aux producteurs vaudois 65 centimes le litre. Vous devez ensuite payer toutes vos charges de magasin et rémunérer vos employés. Vous devez aussi vous rémunérer vous-même. Vous trouvez donc correct de revendre ce lait à 1,40 franc le litre. Vous obtenez ainsi une marge d'environ 45%. Cette marge vous paraît justifiée, puisque vous pouvez, après avoir payé tout ce que vous deviez, dégager une part de bénéfice relativement intéressante.

Consommateur

Vous êtes un père de famille et habitez en région lausannoise. Vous achetez régulièrement plusieurs litres de lait afin de nourrir votre famille. Vous vous rendez donc à la Migros la plus proche de chez vous. Ce lait vous est vendu à 1,40 franc le litre. Vous trouvez ce prix un peu cher, mais puisque, chez le concurrent, ce même litre de lait est vendu un peu plus cher, vous continuez à acheter ce lait à la Migros. Vous rentrez chez vous, lisez le journal et découvrez la publicité suivante : « 1.- le litre de lait : Venez à la ferme ! ».

c) Document de synthèse

THÉORIE

1) Quel est le principal problème soulevé ici ?
……
……
……
……

2) Donnez l'élément principal permettant de résoudre ce problème :
……

3) Expliquez la notion de marge sur le prix du lait :
……
……
……

SYNTHÈSE DES COMPROMIS

➔ Producteurs : ……...
……
➔ Distributeurs : ……...
……
➔ Consommateurs : ……...
……

SOLUTION OPTIMALE

……
……
……
……
……
……

CONCLUSION

À ce jour, les éleveurs et les géants de la distribution arrivent parfois à s'entendre sur des compromis, mais il est évident qu'**aucune solution parfaite n'existe**. Les paysans tentent toujours tant bien que mal de subvenir à leurs besoins, face à des géants de la distribution toujours plus désireux d'augmenter leurs bénéfices.

d) Document de synthèse - corrigé

THÉORIE

1) Quel est le principal problème soulevé ici ?
   Les géants de la distribution imposent leurs prix d'achat et se font une marge importante entre le prix d'achat et le prix à la vente. De ce fait, les éleveurs n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins.

2) Donnez l'élément principal permettant de résoudre ce problème :
   Le prix d'achat à la production doit atteindre 1.- par litre de lait.

3) Expliquez la notion de marge sur le prix du lait :
   Il s'agit de la différence entre le prix d'achat (prix de production) et le prix de vente (prix à la consommation). Cette marge profite aux géants de la distribution.

SYNTHÈSE DES COMPROMIS[1]

➔ Producteurs : Diversifier leur activité.
➔ Distributeurs : Renoncer à une marge aussi importante.
➔ Consommateurs : Payer leur litre de lait un peu plus cher ou alors aller l'acheter directement au producteur.

SOLUTION OPTIMALE

La création d'associations de soutien des paysans est, à priori, la meilleure solution existant à ce jour. En effet, le secteur paysan a ainsi une plus grande influence sur les distributeurs, ce qui devrait aider à faire baisser la marge sur le prix du lait. En outre, les consommateurs devraient se rendre directement à la ferme, afin d'acheter leur litre de lait à 1.-, somme qui va directement dans la poche des producteurs.

CONCLUSION

À ce jour, les paysans et géants de la distribution arrivent parfois à s'entendre sur des compromis, mais il est évident qu'**aucune solution parfaite n'existe**. Les paysans tentent toujours tant bien que mal de subvenir à leurs besoins, face à des géants de la distribution toujours plus désireux d'augmenter leurs bénéfices.

[1] Les compromis indiqués ici ne sont que des exemples. Au cas où les élèves auraient trouvé d'autres compromis (pour autant que ceux-ci soient pertinents !), l'enseignant peut sans autre ajouter ces compromis en tant que réponse.

e) Tableau des arguments

Arguments producteurs :	Compromis producteurs :
Arguments distributeurs :	Compromis distributeurs :
Arguments consommateurs :	Compromis consommateurs :

f) Tableau des arguments – corrigé[2]

Arguments producteurs : - Le prix du litre de lait auquel les distributeurs l'achètent est trop bas pour subvenir aux besoins des producteurs ; - Les distributeurs doivent réduire leur marge brute afin d'éviter que le consommateur ne doive payer son litre de lait plus cher ;	Compromis producteurs : - Proposer une vente directe sur l'exploitation ; - Diversifier l'activité ;
Arguments distributeurs : - La marge brute est nécessaire au bon fonctionnement du magasin ; - Pour conserver une telle marge, les consommateurs doivent alors payer leur litre de lait plus cher ;	Compromis distributeurs : - Réduire la marge brute en payant plus les producteurs ; - Augmenter de manière raisonnable le prix du lait à la consommation ;
Arguments consommateurs : - Le prix du lait est correct tel qu'il est actuellement ; - Il est vrai que la situation des producteurs est intolérable, mais qui doit payer ? Pas les consommateurs !	Compromis consommateurs : - Accepter de payer le litre de lait un peu plus cher ; - Aller, lorsque cela est possible, sur l'exploitation du producteur afin que l'argent du litre de lait aille directement dans sa poche ;

[2] Là aussi : si les élèves pensent à des arguments ou à des compromis ne se trouvant pas dans ce corrigé et que ceux-ci se révèlent cohérents, l'enseignant peut tout-à-fait les accepter.

4. Présentation PowerPoint

Diapositive 1
L'enseignant demande aux élèves ce que leur inspire la caricature. Ce à quoi les élèves doivent parvenir, c'est d'arriver à dégager l'idée suivante : le prix du lait rapporte beaucoup aux géants de la distribution, mais dramatiquement peu aux paysans. Ceci vient principalement du fait que les géants de la distribution achètent le lait aux paysans à un prix dérisoire et le revendent à un prix nettement plus élevé, se faisant ainsi une marge énorme (un développement plus approfondi viendra dans les diapositives suivantes).

Diapositive 2
Diapositive de titre.

Diapositive 3
Il s'agit ici d'expliquer la situation générale. L'enseignant lit les points figurant sur la diapositive. La principale idée qui doit ressortir de cette explication de la situation générale est que les paysans n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins et que les géants de la distribution, de par leur pouvoir important, fixent eux-mêmes le prix du lait.

Diapositive 4
Sur cette diapositive se trouve un graphique explicatif à associer avec la situation générale. L'enseignant doit faire remarquer aux élèves les aspects suivants :

- Le prix à la distribution (représenté en bleu foncé) est nettement plus bas que le prix à la consommation (représenté en bleu clair) ;
- Cette différence de prix représente la marge que se font les géants de la distribution ;
- En 2010, cette marge atteint un record : 56,03% !

L'enseignant doit insister sur le fait qu'en 2010, les paysans recevaient 62 centimes par litre de lait, alors que ce même litre de lait était revendu à 1,41 franc en magasin. La différence, soit la marge des distributeurs, atteint 79 centimes.

Diapositive 5
Ici apparaissent les principaux problèmes. L'enseignant précise que les distributeurs ont un quasi-monopole sur le prix du lait de par leur importance. Les paysans ont « le couteau sous la gorge ». Puisque la population n'acceptera jamais de payer un litre de lait à un prix trop élevé, les distributeurs basent leurs revenus sur la marge.

Diapositive 6

Les réactions des paysans sont détaillées dans cette diapositive. L'enseignant lit les différents points du PPT. Il précise en outre que la grève implique une diminution de l'offre, ce qui fait monter les prix (en résumé : détailler de manière simple le principe de l'offre et de la demande).

Diapositive 7

Concernant la diversification, l'enseignant précise que, souvent, les exploitants ont recours à cette solution par obligation.

La seule véritable précision à fournir par l'enseignant concerne l'achat direct à la ferme. Le fait d'aller directement chez le producteur offre deux avantages :

- Pour le paysan, le prix du lait à 1.-/litre lui revient directement ;
- Pour le consommateur, il paie son litre de lait moins cher qu'en grande surface.

Diapositive 8

Diapositive de conclusion illustrative de la campagne des paysans.

5. Bibliographie

Image de titre du dossier :
Site « Les Jardins d'Ouchy », http://www.lesjardinsdouchy.ch/images/stories/image%20lait%20quitable.jpg, consulté le 27.05.2014.

Image de la diapositive 1 :
Site « youmadeo », http://youmadeo.com/item/photos/21/4N42GWR5W657/photos-humour-droles-comiques-35, consulté le 27.05.2014.

Image de la diapositive 2 :
Site « gds53 », http://www.gds53.com/102-5-42-152-165/Qualite-du-lait.htm, consulté le 27.05.2014.

Graphique de la diapositive 4 :
Site « SwissMilk », http://www.swissmilk.ch/uploads/pics/graphique-marche-laitier-tendances-prix-du-lait-production-consommation-fr.jpg, consulté le 27.05.2014.

Informations diverses sur la vache laitière (production, etc.) :
Site « Lait.org », http://www.lait.org/lait_files/documentation/tout_savoir_sur_la_production_laitiere.pdf, consulté le 27.05.2014.

Sources carte de rôle « producteur » :
1) Production moyenne d'une vache par jour : site « SwissMilk », https://www.swissmilk.ch/de/services/ernaehrungs-fachleute/fachbibliothek/-dl-/fileadmin/filemount/ecole-affiche-sur-la-production-laitiere-130644-fr.pdf, consulté le 27.05.2014.
2) Consommations moyennes pour une famille avec 2 enfants : site « BudgetBeratung », http://www.budgetberatung.ch/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=229, consulté le 27.05.2014.

Article « consommateur »

Impact d'une hausse sur le consommateur

Une hausse du prix au producteur peut-elle être supportée par le consommateur?

Pour le lait

Chaque habitant consomme environ 78 litres de lait de consommation par an. Une hausse du prix du lait au producteur de CHF 0.65/l à CHF 1.10/l aurait comme conséquence une dépense supplémentaire annuelle de CHF 35.- par habitant.
Pour un revenu mensuel brut de 4'400.-, cette hausse correspond à 86 minutes de travail «de plus» par an. Un effort réalisable pour garantir l'avenir d'une agriculture diversifiée et de proximité!
C'est un vrai contrat entre paysans et consommateurs auquel les distributeurs devront adhérer.

Lait: d'un prix actuel de 0.65 CHF à 1.10/litre

Pour une exploitation d'environ 30 vaches laitières en plaine: payer le lait à CHF 1.10/litre au producteur équivaut à rétribuer le travail de la famille paysanne à environ CHF 40.-/h et de couvrir les coûts de son exploitation. Ces CHF 40.-/h semblent raisonnables en comparaison à d'autres entrepreneurs. Dans des conditions de production plus difficiles, comme en montagne par exemple, les coûts de production sont plus élevés.

Une rémunération juste des familles paysannes permet aussi:
- le maintien d'une économie régionale et de ses emplois; 11% des emplois en Suisse sont liés à la filière agroalimentaire,
- la protection du climat et des ressources naturelles,
- la réduction de transports superflus de marchandises.

Prix du lait à la consommation

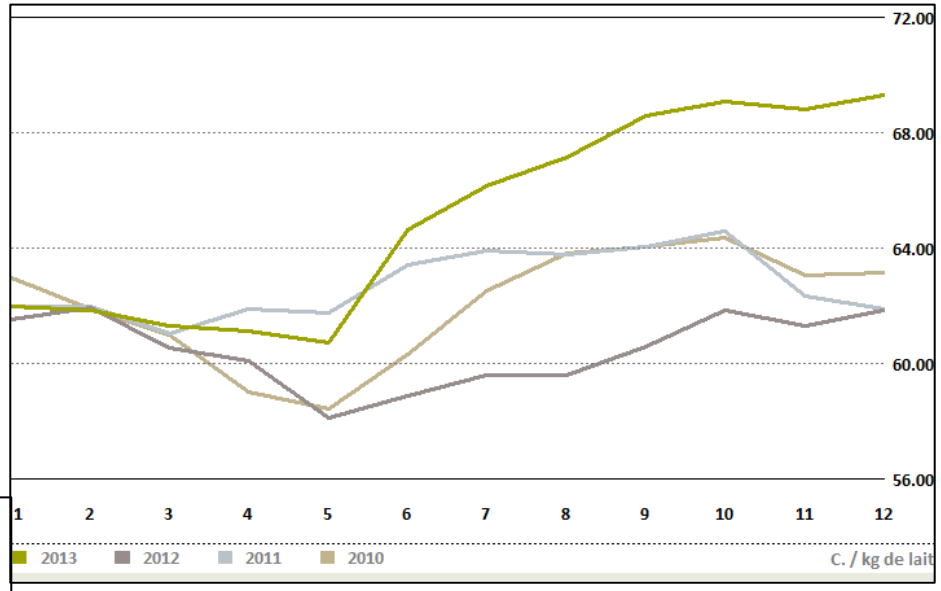

http://www.sbv-usp.ch/fr/prix-marches/production-animale/prix-producteur-du-lait/lait-de-consommati

Source de l'article :
http://www.affairetournereve.ch/uploads/pdf/depliantPrix_producteurs_consommateurs_def.pdf, consulté le 27.05.2014

Article « consommateur »

A qui profite la hausse du prix du lait?

Bon à savoir, 27.06.2013

Les producteurs de lait touchent 3 ct de plus au litre depuis le 1er juin. Pour les consommateurs, la hausse varie entre 5 et 10 ct sur certains produits.

«Le prix du lait entier pasteurisé», nous apprend un de nos lecteurs, «a passé, le 1er juin dernier, de 1.45 fr. à 1.50 fr. chez Coop. Cette augmentation est justifiée par une hausse de 3 ct. du prix versé aux producteurs, ce que tout le monde approuve. Mais qui va bénéficier des 2 ct. payés en sus par les consommateurs?».

La direction de l'Interprofession du lait (IPL) affiche, en effet, une augmentation du litre de lait «standard», le lait bio n'étant pas concerné. Sur les rayons, les prix ont donc été revus à la hausse. Coop a renchéri de 5 ct. le prix du lait entier et allégé, tout comme celui du beurre, de la crème et de ses yoghourts. Mais Migros n'est pas en reste, qui a rajouté 10 ct. au tarif du beurre et 5 ct. à celui des yoghourts et de la crème.

«Coop a fait un calcul pour répercuter la hausse sur les consommateurs, explique sa porte-parole Nadja Ruch. Mais nous avons augmenté le tarif de 300 produits laitiers seulement, alors qu'il y en a 1300 au total dans nos rayons». Le tarif du lait upérisé et celui des petits yoghourts n'ont, ainsi, pas bougé.

Impossible, dès lors, de savoir si le surcoût infligé aux clients finit effectivement dans la poche des producteurs de lait. Tout dépend, en effet, du volume d'articles vendus. Il est, toutefois intéressant de constater que ce sont, comme par hasard, les produits les plus courants dont le prix a été revu à la hausse!

Claire Houriet Rime

Source de l'article : http://www.bonasavoir.ch/actu_online.php?id=917767, consulté le 27.05.2014.

Article « distributeur »

LES GRANDS DISTRIBUTEURS HAUSSENT LES PRIX – ET S'EN METTENT PLEIN LES POCHES

Publié le 17 janvier 2014

« Coop fait preuve de compréhension pour les producteurs de lait mis sous pression. » Il s'agit là du message central du magazine Coop du 6 janvier. Dans l'article en question, Coop justifie sa décision « d'augmenter de façon minime le prix de certains produits laitiers ». La Migros a déjà suivi l'exemple.

Les deux distributeurs soulignent à chaque occasion qu'ils sont partenaires de l'agriculture suisse. Coop veut s'engager pour que les paysans « reçoivent un prix approprié pour leur lait ». Toutefois, dans son article « informatif », Coop omet de mentionner que le comité de l'IP Lait n'arrivait de nouveau pas à se mettre d'accord. La Coop et la Migros ont combattu avec succès la demande – absolument justifiée – d'une hausse de 3 centimes du prix indicatif ! Dans leurs magazines, les deux distributeurs passent leur « succès » sous silence. Ils oublient également que ce fameux « prix approprié » ne garantit absolument pas une production laitière dans tout le pays, puisqu'il est inférieur aux coûts de production ! La même chose s'applique au café Starbuck de la Migros, qui est produit avec du lait étranger et dont le prix est également relevé à cause de la « hausse des coûts des matières premières ».

La publication d'une statistique sur le prix du lait par la Coop est bienvenue pour l'information des consommateurs, mais il faudrait aussi publier la statistique sur l'évolution du prix aux producteurs. S'il est vrai qu'au magasin, un litre de lait entier coûte autant qu'il y a dix ans, soit 1.55 franc, il ne faut pas omettre que le prix aux producteurs a baissé de 10 centimes dans ce même laps de temps ! La marge de la Coop a donc augmenté de 10 centimes au cours des derniers dix ans. Pour le lait partiellement écrémé, la différence est encore plus grande : autrefois, ce lait écrémé était moins cher que le lait entier. Aujourd'hui, Coop et Migros vendent les deux au même prix. Mais le lait partiellement écrémé contient seulement 2,5 % de graisses. Cela signifie que les distributeurs écrèment un autre 11 centimes par litre de lait.

Dans les circonstances, BIG-M et Uniterre soumettent une proposition aux deux géants : offrez un lait équitable à vos clients. Seul le « lait équitable » peut garantir aux producteurs un prix qui couvre les frais de production. Loin d'être nouvelle, cette idée est déjà réalisée avec succès dans plusieurs pays de l'Union européenne. Il y a des millions de consommatrices et de consommateurs qui sont prêts à acheter le produit naturel qu'est le lait à un prix qui permet aux familles productrices de payer leurs factures avec l'argent du lait, tout en gardant un petit revenu pour vivre.

BIG-M/Uniterre

Source de l'article : http://www.uniterre.ch/index.php/fr/dossiers/comm-pol-internationale/pac/104-info/dossiers/lait/lait-national/700-les-grands-distributeurs-haussent-les-prix-et-s-en-mettent-plein-les-poches, consulté le 09.04.2014.

Article « distributeur »

Le lait plus cher, mais pas pour tous
Tous les centimes en plus n'iront pas dans la poche des paysans.
fmorand@lacote.ch
"Hausse du prix du lait. 3 ct. de plus pour les paysans": tel était le titre prometteur d'un article dans "Coopération" du 4 juin. En contrepartie, le prix de quelque 300 produits laitiers a augmenté d'au moins 5 centimes. Une hausse qui devrait mettre du beurre dans les épinards des agriculteurs. Mais la réalité est plus compliquée, à l'image du marché du lait.
"Par rapport à la manière dont Coop communique, oui, le consommateur est trompé. En réalité, il n'y aura pas une augmentation de trois centimes par kilo de lait. C'est juste un effet d'annonce", précise Daniel Koller, secrétaire romand de la Fédération des producteurs suisses de lait. Tous les trois mois, l'Interprofession du lait renégocie le prix de la matière première avec les grands distributeurs, parmi lesquels Coop et Migros couvrent environ 80% du marché. Le lait est divisé en trois segments: "A" pour le lait de consommation, les yogourts, desserts, fromages à pâte molle, "B" pour le beurre excédentaire et poudre de lait. Quant au "C" il est déclassé et cédé aux prix du marché mondial. "Nos paysans vont toucher 3 centimes de plus sur le 65% de leur production", précise Pierre Charvet, directeur général des Laiteries Réunies Genève (LRG). Cette coopérative récupère le liquide blanc entre Chancy (GE) et Lussy-sur-Morges. Au final, les agriculteurs de cette zone toucheront 1,95 centime par kilo de lait sur toute leur production. En Suisse, un peu plus de vingt acheteurs se partagent le marché. "Les LRG ne représentent même pas 1% de la production suisse", précise Pierre Charvet.
"Coop achète seulement du lait du segment A qui est prévu pour la demande suisse. Depuis le 1 er juin, nous payons 3 centimes par kilo de plus à tous les fournisseurs, répond laconiquement Ramon Gander, porte-parole du distributeur bâlois. Nous avons donc augmenté légèrement le prix de certains produits laitiers le 3 juin."

Deux agriculteurs s'expriment

"Pourquoi les grands distributeurs doivent-ils augmenter leurs prix? Parce qu'ils donnent plus aux producteurs? Leur marge, ils ne la changent jamais, ils pourraient faire un effort. Je trouve fou qu'il faille tout de suite répercuter sur le consommateur", lâche Stéphane Baumgartner. Ce Glandois compte 45 vaches laitières et coule environ 300 000 kilos par an. En avril, cet éleveur a reçu 56 centimes par kilo, dont 4 de bonus pour la qualité.
Frédéric Gallay, de Tannay, possède 42 Simmental qui produisent 200 000 kilos par an. En avril, il a touché 52 centimes par kilo. Pour améliorer son revenu et permettre de gérer ses fleurs en self-service, en plus des grandes cultures, Frédéric Gallay met trois mois par année ses vaches à la montagne. Le lait est transformé en gruyère AOC, qui doit répondre à un strict cahier des charges.
Comme nombre de leurs confrères, tous deux sont dépités par la situation et leur impuissance face aux géants de la distribution. "Nous, on est des marionnettes, tout en bas", image Frédéric Gallay. Les deux paysans sont également conscients que la LRG, comme d'autres fédérations, doit pérenniser l'entreprise, "car ce sont eux qui paient notre lait, souligne Frédéric Gallay. Coop et Migros veulent la jolie image du paysan avec le coq sur le tas de fumier et les petites fleurs dans les champs. Au final, on entretient le paysage pour le marketing des produits suisses, mais pas pour valoriser les producteurs."
Par ces paroles, l'agriculteur de Tannay évoque les paiements directs "instaurés par la Confédération pour ne pas toucher aux marges des grands distributeurs." "C'est Monsieur et Madame tout le monde qui financent les paiements directs pour garantir des produits bon marché. Nous, on veut juste qu'on nous rétribue correctement", précise Stéphane Baumgartner.
Finalement, pourquoi continuent-ils ce métier? "Par passion, mais jusqu'où ira-t-elle?",

répond Frédéric Gallay. Quand ils auront dégoûté assez de paysans, il y aura alors un avenir dans le lait. Cédera-t-on avant?.."

Selon Daniel Koller et Pierre Charvet, une nouvelle augmentation des prix du lait pourrait intervenir d'ici la fin de l'année. En cause, la mauvaise météo pèse sur l'offre de fourrage en plus petite quantité et de moins bonne qualité. "Oui, mais les vaches produiront moins de lait, donc au final nous aurons moins de rentrées", lâche Stéphane Baumgartner qui se prépare à une mauvaise année.

Source de l'article :
http://www.lacote.ch/fr/regions/morges/le-lait-plus-cher-mais-pas-pour-tous-590-1193826
consulté le 09.04.2014

Article « paysan »

Le paysage structurel agricole se transforme

Quand les paysans se "pacsent"

Par Peter Siegenthaler, swissinfo.ch
21 novembre 2013 - 10:42

Chaque jour, trois exploitations agricoles disparaissent parce qu'elles ne sont plus rentables ou qu'elles ne trouvent pas de repreneur. Alors il reste à inventer des solutions, comme la communauté d'exploitation Lustenberg-Krummenacher.

Ces deux fermes de la commune lucernoise de Hasle ne se trouvent qu'à quelques mètres l'une de l'autre. Les deux familles n'étaient pas particulièrement liées. Elles se respectaient et se donnaient un coup de main en cas de nécessité. On se saluait et les enfants allaient souvent ensemble à l'école.

L'exploitation de la famille Krummenacher comptait 14 vaches, celle des Lustenberger 18. Toutes deux produisaient surtout du lait. Elles se trouvent dans la région de montagne dite 1, où les conditions de production sont plus difficiles qu'en plaine, avec un rude travail physique, les pentes étant trop raides pour pouvoir faucher et faire les foins avec des machines.

Dans les deux familles, toutes les générations mettaient régulièrement la main à la pâte, y compris les enfants, 7 chez les Krummenacher, 3 chez les Lustenberger. «On travaillait 365 jours par an, très souvent quatorze ou quinze heures par jour. Parfois on pouvait prendre congé quelques heures le dimanche. Mais c'est tout», raconte Fredi Lustenberger. Il aura 50 ans l'année prochaine, mais aucun de ses enfants n'a envie de suivre ses traces. L'aîné est mécanicien, la fille et le cadet exercent des professions sociales.

«Combien de temps pourrai-je encore travailler seul? Tôt ou tard, mes forces diminueront. Mais qui voudrait d'une exploitation aussi exigeante, sans loisirs ni vacances?» Il s'est mis à s'interroger de plus en plus sur son avenir.

Le cadet se lance

Chez les Krummenacher aussi, les enfants sont indépendants depuis longtemps, à part les plus jeunes. Konrad avait suivi une formation de boucher, mais quand son frère aîné a fait savoir qu'il ne s'intéressait pas à reprendre l'entreprise familiale, il s'est proposé.

Après avoir suivi sa deuxième formation professionnelle dans l'agriculture, à 24 ans, en janvier 2010, il était prêt à se lancer. Mais Konrad Krummenacher ne pouvait pas simplement reprendre les choses comme elles étaient. En effet, les étables ne correspondaient plus aux nouvelles normes de protection des animaux et il allait falloir faire de gros investissements. «Aujourd'hui, avec seulement 14 vaches, il est presque impossible de couvrir les frais», dit Konrad Krummenacher.

«Quand Fredi m'a demandé un jour ce qui allait se passer chez nous, l'idée a surgi de réunir nos deux fermes.» Ils ont consulté des experts, la fiduciaire, les organismes de crédit et, surtout, ont beaucoup discuté. «Nous avons parlé stratégies, nous avons regardé les chiffres et nous avons fait les comptes, encore et encore.»

C'est ainsi que, depuis le 1er mai 2010, Fredi Lustenberger et Konrad Krummenacher sont partenaires. Il n'y a pas eu de fête du personnel de la nouvelle entreprise: «Nous avons travaillé.»

La valeur de la terre, des bâtiments, des machines et des animaux a été estimée. Tout, jusqu'au moindre détail, a été réglé par contrat, y compris la suite, si ça ne marchait plus entre eux.

«Mais surtout, c'est une question de caractère et de confiance», remarque le plus âgé, qui avait été habitué à tout décider seul. «Il faut bien réfléchir et prendre le temps de discuter pour développer des projets.»

«Mort des paysans»

En 1990 il y avait environ 100'000 exploitations agricoles en Suisse. Aujourd'hui, il y en a **56'500.** L'année dernière, plus de 1000 ont disparu. Le nombre d'exploitations biologiques est resté plus stable. En 2012, elles étaient 5731 à appliquer les Directives de Bio Suisse, soit environ 500 de moins qu'en 2005.

Une exploitation compte aujourd'hui 18,6 hectares en moyenne, contre 15,2 en 2000. **Depuis 2000, le prix du lait a baissé de plus de 20%,** ce qui a contribué à la diminution des exploitations.

Depuis 2014, la Confédération ne paie plus de subventions liées au bétail. Les versements avaient provoqué une intensification de l'élevage et provoqué des problèmes environnementaux. Dès l'année prochaine, des subventions liées à la surface auront pour but **d'assurer la sécurité de l'approvisionnement.**

Avec **3,7 milliards de francs par an,** l'agriculture est le principal bénéficiaire de subventions. Chaque exploitation reçoit en moyenne 65'500 francs par an.

(Source: Office fédéral de la statistique, Agro News)

Des divergences?

«…il y en a déjà eu aussi, par exemple en ce qui concerne l'élevage, répond franchement Konrad. La stratégie de Fredi visait plutôt à réduire la production de lait. Moi je voulais au contraire augmenter le nombre de vaches laitières. Ce n'aurait pas été possible, nos étables étant trop petites et obsolètes.»

Moyennent un investissement de 800'000 francs, des installations, adaptées aux normes de protection des animaux et pouvant recevoir un nombre accru d'animaux, ont été construites. «Le travail reste le même, que les vaches donnent 5000 ou 7000 litres de lait», argumente le jeune paysan. Il avait beaucoup à apprendre de son partenaire plus expérimenté, mais celui-ci l'a laissé faire.

«Konrad a du flair pour le bétail», explique Fredi Lustenberger qui se dit plutôt orienté vers la culture écologique. «C'est pour ça que je me consacre avec joie aux arbres fruitiers, que Konrad aurait plutôt tendance à abattre parce qu'ils le gênent pour faucher.»

Tous deux soulignent l'importance du dialogue. Si l'un avait l'impression d'être pris de court, il mettrait le sujet sur la table. Dans une entreprise, il ne peut pas y avoir de tabou.

Quarante mois après le début de leur expérience, les deux partenaires se montrent optimistes. «Les premiers résultats indiquent que cela pourrait se développer», déclare Fredi Lustenberger, qui s'occupe de la comptabilité.

Communautés d'exploitation (CE)

L’agriculture suisse compte 909 communautés d’exploitation et 648 communautés de la branche.

«De plus en plus de paysans sacrifient une part d'autonomie contre un certain déchargement», indique Anton Moser, professeur et expert au centre de formation des professions de la nature et de l’alimentation de Lucerne.

L’efficacité dépend de la structure des exploitations et de la distance qui les sépare. La qualité de la collaboration serait aussi décisive.

Dans l'industrie laitière, les animaux devraient pouvoir être installés au même endroit dans un but de synergies et de rationalisation.

Anton Moser recommande la constitution d’un seul bail pour les deux anciennes exploitations. Les partenaires perçoivent des intérêts pour les parcelles, les bâtiments, les machines et les animaux, ainsi qu’un salaire pour le travail effectué.

Si la CE est bien organisée, le rendement devrait augmenter un peu, car les coûts structurels diminuent. Au début, la planification prend beaucoup de temps, mais peu à peu c’est au tour des charges administratives, selon l'expert.

Vacances au Canada

Le cheptel commun est composé de 36 vaches, 11 bœufs et 6 veaux. Quand, vers 5 heures du matin, Lustenberger arrive à l'étable, il y retrouve Krummenacher, sans que l’heure du début du travail ait été explicitement fixée.

Ce que les deux partenaires peuvent maintenant se permettre occasionnellement, ce sont des activités à l’extérieur, ou même des loisirs, ce qui suscite déjà un peu l’envie d'autres paysans. Par exemple, Fredi Lustenberger a pu participer aux trois journées entières de la Fête fédérale de lutte et, parce que la saison de la chasse s’ouvrait le lendemain, son jeune partenaire s’est acquitté seul du travail à la ferme.

Quand il pense à l’avenir, la certitude que les choses sont en de bonnes mains lui fait du bien: «un jour, je devrai ou je voudrai tout remettre. C’est d'autant plus important de prendre de temps en temps un peu de distance», confesse Fredi Lustenberger.

Le plus jeune fait de même. Fin septembre, il est parti en voyage pour la première fois de sa vie de 27 ans pour plus longtemps que deux ou trois jours par-ci par-là: quatre semaines au Canada. Quel paysan travaillant seul peut se le permettre ?

Source de l’article :
http://www.swissinfo.ch/fre/economie/Quand_les_paysans_se_pacsent.html?cid=37079816, consulté le 09.04.2014.

Article « paysan »

Le prix du lait, plus bas que jamais, inquiète les producteurs

Terre&Nature, Pierre-Alain Cornaz, le 18 octobre 2012

En douze ans, le prix du lait a chuté en Suisse de 27%. Selon l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le prix moyen du litre de lait payé au paysan est tombé de 80,7 en 2000 à 58,9 centime cette année, toutes formes de mises en valeur confondues. Au temps du contingentement laitier, les paysans pouvaient encore espérer recevoir plus d'un franc le litre!

Ce prix moyen très bas cache de grandes disparités. Le lait destiné à la fabrication du gruyère AOC est, par exemple, beaucoup mieux payé au paysan que le lait de centrale qui se trouve dans les berlingots de lait pasteurisé ou UHT. La différence peut atteindre 30 centimes, car la valeur ajoutée du produit final permet une meilleure rémunération au paysan et le circuit de production-commercialisation est mieux maîtrisé.

Nombreux abandons

Pour un mois de travail, et selon la grandeur du troupeau de vaches laitières, cette différence de prix représente un manque à gagner de plusieurs milliers de francs. «Et cela ne concerne pas que les «petits» paysans. Dans les grandes exploitations laitières, où les producteurs se sont mis en association pour moderniser leur exploitation et construire un nouveau rural, un centime de plus ou de moins par litre de lait est un enjeu crucial», indique Valentina Hemmeler Maïga, du syndicat paysan Uniterre. Cette situation dure depuis plusieurs mois. Elle est à l'origine de nombreux abandons de production laitière chez les paysans. Fin septembre, Le Nouvelliste évoquait le cas de Roland Boson, de Charrat (VS), un agriculteur qui avait des vaches laitières depuis plus de trente ans et qui a décidé d'arrêter de livrer du lait. Il n'est pas le seul. Selon l'OFAG quelque 1600 exploitations agricoles cessent leur activité en Suisse chaque année. «Et parmi elles, un bon millier sont des exploitations laitières, relève Valentina Hemmeler Maïga. La situation reste catastrophique, pire encore qu'en 2008 et 2009 lors des manifestations paysannes.»

«Des abandons, nous en enregistrons aussi, plus particulièrement dans la zone de production de lait destiné à l'industrie. Mais il est difficile d'articuler des chiffres précis car les décisions d'arrêter sont différées dans le temps, souligne Eric Jordan, directeur de Prolait (association de producteurs neuchâtelois, vaudois et fribourgeois). Certains paysans sont obligés de poursuivre la production malgré les prix bas parce qu'ils ont investi et qu'il faut bien payer les traites à la banque.»

C'est souvent au changement de génération qu'un agriculteur décide d'arrêter le métier. «Le cas de figure le plus fréquent, c'est un paysan de 55-60 ans, qui n'a pas de successeur et qui devrait investir pour rester dans le coup. La pression sur le prix du lait est souvent le facteur déclenchant la décision d'abandonner», constate Peter Gfeller, président de PSL, la Fédération suisse des producteurs de lait. Cette dernière réunit la quasi-totalité (97%) des 28 000 producteurs de lait en Suisse.

Situation très grave

Difficile de demander aux producteurs de prendre leur mal en patience. «L'Interprofession du lait mise en place en 2009 ne parvient pas à stabiliser le marché, déplore Eric Jordan et les perspectives d'avenir sont encore très incertaines.» Un avis que confirme Peter Gfeller. «Côté politique, le Conseil national n'a que très partiellement tenu compte de nos désirs pour améliorer la situation.»

Mais quel pourcentage de producteurs est en difficulté du fait du prix

du lait? «Si on prend le revenu moyen de travail par heure investie pour la production laitière, il faudrait obtenir 27 francs en région de plaine pour remplir les besoins d'une famille paysanne. Mais selon les derniers chiffres de l'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART on n'en est qu'à 12 fr. 50! Vu sous cet angle, tous les producteurs sont en difficulté. Trois mille heures de travail par an à 12 fr. 50, cela fait moins de 40 000 francs de revenu annuel. La situation est donc très grave.» Peter Gfeller estime à un tiers seulement le nombre de producteurs de lait qui sont «du bon côté». Les deux autres tiers, voire même les trois quarts, souffrent très fortement de la situation actuelle.

« Il n'est pas tolérable que cette situation perdure, mais les producteurs doivent impérativement s'unir pour que cela change», relève le directeur de Prolait.

Source de l'article : http://www.terrenature.ch/agriculture/18102012-0000-le-prix-du-lait-plus-bas-que-jamais-inquiete-les-producteurs, consulté le 09.04.2014.